

**Règlement du concours « Des parents, des bébés, un livre » :
cahier des charges à l'intention des éditeurs participants au concours**

L'œuvre **issue de la production éditoriale actuelle** doit présenter des qualités littéraires, artistiques et esthétiques. Elle doit permettre au jeune enfant d'accéder au monde de l'imaginaire et à la langue du récit, susciter son étonnement et favoriser son éveil.

Le texte

Aussi, le récit peut avoir des structures diverses :

- une histoire linéaire qui se déroulera selon un enchaînement chronologique et logique. Le temps de l'histoire correspond au temps de la narration. Le lecteur peut construire des hypothèses pour résoudre le problème ;
- une histoire en randonnée qui procédera par accumulation. Les répétitions, les rencontres successives de personnages aident le lecteur à suivre le fil du récit et à le mémoriser ;
- une histoire en boucle, sans début ni fin, qui permettra de comprendre la logique narrative et le retour à la situation initiale.

Comme nous nous adressons aux tout-petits, il faudra veiller à ce que l'histoire reste simple et que le texte soit en accord avec les propos et l'âge des enfants (moins de 3 ans). Cependant, comme l'album devra accompagner l'enfant jusqu'à son apprentissage de la lecture, nous excluons les imagiers, les abécédaires et les albums sans texte.

Chaque phrase, chaque mot doit être choisi avec soin, il s'agira d'être efficace et concis et de veiller au choix rigoureux du vocabulaire employé, à la longueur du texte, à la syntaxe des phrases : syntaxe basique et vocabulaire simple.

Le texte n'excédera pas 400 mots, soit moins de 4000 signes.

Le thème

Si tous les thèmes peuvent être abordés, il faudra tenir compte de la sensibilité, des centres d'intérêt, de la compréhension des enfants, différents selon leur âge. Aussi, la symbolique et les références utilisées seront adaptées aux capacités d'abstraction et d'imaginaire des enfants, le décor identifiable, la relation au monde connu.

Les illustrations, le format

Aucun format n'est exclu à l'exception des projets en volume de type pop-up, à tirettes, etc. Toutes les techniques graphiques peuvent être utilisées par l'auteur. Une couverture rigide sera privilégiée.

La maquette

Le projet d'album sera présenté dans sa version « définitive »

Un texte introductif présentant l'opération « des parents, des bébés, un livre » portée par le département de la Somme signé par la Présidente du département et reprenant les logos du département de la Somme, du Ministère de la Culture et de l'opération « Premières pages » sera inséré dans chaque album sous la forme d'un flyer ou intégré lors de l'impression avant la première de couverture.

Budget et Devis

Un devis pour l'achat de 5 000 exemplaires sera présenté avec le projet sachant que le montant total de l'achat ferme ne pourra excéder 40 000 € TTC.

Date de lancement du concours :

La date est fixée au 27 avril 2026.

Date limite de réception des projets :

La date limite de réception des projets est fixée au 28 juillet 2026. Le jury du concours se réunissant durant la première quinzaine du mois de septembre 2026.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent cahier des charges et m'engage à le respecter,

Fait à _____, le _____

Le Directeur/trice de la maison d'édition
(signature précédée des noms et prénoms et cachet de l'entreprise)